



**FISM**<sup>TM</sup>

Fédération Internationale des Sociétés Magiques  
International Federation of Magic Societies

# FISM Newsletter

N° 126 – 19 mars 2023

## Aux Présidents des sociétés magiques membres de la FISM et aux Délégués de l'Assemblée générale

Cher-ère Président-e, cher-ère Ami-e en Magie,

C'est avec plaisir que nous vous communiquons nos derniers développements et projets.

### **ADMISSION DE NOUVELLES SOCIETES**



Le 2 avril prochain, vous recevrez le bulletin de vote pour l'admission de THE CHICAGO MAGIC ROUND TABLE (CMRT) – USA, selon la procédure habituelle (vote dans les 3 semaines qui suivent la réception du bulletin).

Toutes les informations sur cette nouvelle société figurent dans notre Newsletter n° 125. N'oubliez pas que chaque vote est important pour notre Fédération et que votre contribution aide la FISM à promouvoir la magie partout dans le monde.

### **FISM QUALIFIED CONTEST (FQC) – Concours certifié FISM**

Plusieurs concours certifiés FISM sont prévus cette année ; d'autres suivront encore.

Les prochains FQCs approuvés par la FISM sont :

- Busan International Magic Festival



- Organisateur: BIMF (Kang yeol woo)
- Lieu: Busan Cinema Center - 120, Suyeonggangbyeon-daero, Haeundae-gu, Busan, (Corée du Sud)
- Site web: [www.hibimf.org](http://www.hibimf.org)
- Dates: 30 juin – 2 juillet 2023

- XXXVIII Congreso Mágico Nacional Español Valladolid



- Organisateur: FESMA (Angel San Martín)
- Lieu: Feria de Valladolid (Espagne)
- Site web: [congreso.magiavalladolid.es](http://congreso.magiavalladolid.es)
- Dates: 6-9 juillet 2023

- The Original Close-Up Magic Symposium



- Organisateur: The Original Close-Up Magic Symposium (Bill Cheung – Giacomo Bertini)
- Lieu: Bill Cheung Magic Theater - Wiener Strasse 111/3.5.B, 2700 Wiener Neustadt (Autriche)
- Site web: [www.closeupmagicsymposium.com](http://www.closeupmagicsymposium.com)
- Dates: 29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2023

Si vous êtes intéressé-e à organiser un concours certifié FISM, vous voudrez bien lire attentivement toutes les informations y relatives en activant les liens suivants :

- [FISM Compliance Contest System \(EN\)](#)
- [FISM Compliance Contest System \(DE\)](#)
- [FISM Compliance Contest System \(F\)](#)
- [FISM Compliance Contest System \(ES\)](#)

### **SPONSOR OFFICIEL FISM**



Nous sommes heureux de vous annoncer que Hanky Panky sera le sponsor officiel de la FISM pour la période triennale 2022-2025.

Le Board de la FISM tient à exprimer toute sa gratitude et reconnaissance à Hanky Panky pour son inconditionnel soutien au fil du temps, qui nous aide à réaliser nos objectifs et remplir notre mission.

### **PARTENARIAT FISM POUR ORGANISATEURS ET MARCHANDS**

Devenir un partenaire de la FISM signifie avoir une visibilité sur le site web de la FISM et ainsi contribuer à aider la communauté magique avec des prix préférentiels lors d'événements et d'achats.

Si vous êtes organisateur·trice d'un congrès de magie ou d'un festival, vous pouvez devenir partenaire FISM sans frais aucuns, simplement en accordant un rabais aux détenteurs de la carte FISM pour participer à votre événement ou pour acheter vos produits.

En cliquant sur les deux liens suivants, [Organizers](#) et [Dealers](#), vous verrez combien d'organiseurs et de marchands sont déjà partenaires FISM.

Pour tout complément d'information, vous pouvez adresser un courriel à [partner@fism.org](mailto:partner@fism.org).

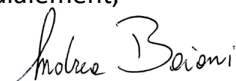
### **COTISATION DE MEMBRE FISM**

Merci de prendre note qu'il est de la plus haute importance pour votre société d'avoir payé sa cotisation pour la période triennale 2022-2025. N'oubliez pas qu'en réglant votre cotisation de membre, d'une part, vous sponsorisez les concurrents qui se présentent aux Championnats européens de la FISM, ainsi qu'aux Championnats mondiaux, d'autre part, vous êtes autorisé-e à participer aux votations FISM, soit en ligne durant la période d'appartenance à la FISM, soit en personne à l'Assemblée générale des Championnats du monde.

Suite à la décision de l'Assemblée générale de la FISM à Busan en 2018 et à Québec en 2022, les associations qui n'auront pas payé leurs cotisations pour 3 périodes triennales consécutives seront exclues de la FISM. Si elles veulent s'y affilier à nouveau, elles devront se conformer aux directives de l'Art. 10 des Statuts de la FISM.

Si vous avez un quelconque doute quant au paiement de la cotisation de membre de votre société, envoyez vos questions à l'adresse [membership@fism.org](mailto:membership@fism.org).

Cordialement,

  
Andrea Baioni  
Président international

